

# Pour une terminologie grammaticale européenne. Défense et illustration

**Dominique WILLEMS**  
Université de Gand

In this paper, we want to defend the necessity and to illustrate the possibility of a harmonization of the grammatical terminology in Europe. The grammatical metalanguage shows considerable divergences from one language to another. The sources of this heterogeneity are manifold but a new reflection on the function and minimal requirements of a grammatical terminology should make it possible to elaborate at least a nucleus of common terminology for the wordclasses and grammatical functions in the European languages. We illustrate this point with four concrete examples: the noun phrase, the object complements, the clause types and the invariable wordclasses.

## 1. Défense

### *1.1. Introduction<sup>1</sup>*

Quelle que soit la place accordée à l'activité métalinguistique dans l'apprentissage des langues étrangères, il paraît acquis qu'un minimum de réflexion grammaticale et de généralisation par rapport aux phénomènes d'observation empirique est effectivement à l'oeuvre lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, et qu'il ne peut que favoriser un apprentissage heureux. Il est dès lors étonnant qu'on ne se soit pas encore mis d'accord, au niveau européen, sur un minimum de terminologie grammaticale, commun à l'ensemble des langues de la Communauté, et que l'enseignement grammatical, dans la plupart des pays, s'effectue de façon indépendante pour les diverses langues enseignées, multipliant ainsi pour l'élève – pour qui la grammaire ne constitue pas nécessairement la matière favorite – les approches et les terminologies parfois contradictoires.

---

1 La présente réflexion sur les sources d'hétérogénéité en matière de terminologie grammaticale et sur les pistes éventuelles pour son harmonisation est le fruit de trois expériences distinctes: une pratique (déjà longue) d'enseignement en linguistique française (à des étudiants bilingues); une participation active pendant quelques années aux activités d'une commission chargée de renouveler la terminologie grammaticale scolaire en Flandre; enfin et surtout, une recherche de plusieurs années déjà sur les problèmes que pose l'élaboration d'une grammaire contrastive, en l'occurrence du néerlandais, du français et de l'anglais.

En comparant les terminologies de plusieurs langues, on ne peut en effet qu'être frappé par les cas de polysémie et de faux amis: ainsi le terme *pronom*, fidèle à la polysémie de son préfixe (*pro*: «à la place de» ou «devant»), désigne tantôt (en anglais et en français p.ex.) l'élément se trouvant à la place du nom, tantôt (en néerlandais p.ex.) l'élément se trouvant devant le nom (= le déterminant). Les termes *attribut* et *prédicatif* constituent un autre cas, bien connu, de faux amis: dans «Jean est intelligent», la tradition grammaticale germanique verra dans l'adjectif *intelligent* avant tout une partie du prédicat et l'adjectif sera appelé prédicatif. La tradition romane, plus sémantique, rendra dans sa terminologie le lien entre *intelligent* et le sujet *Jean* et parlera d'attribut du sujet. La chose se corse dans la mesure où les langues germaniques réserveront précisément le terme *attributif* pour désigner l'adjectif épithète, qui en effet peut être vu comme attribuant une qualité au substantif... Il en va de même pour les notions de *complément d'objet indirect* (français /v/ anglais<sup>2</sup>), d'*impersonnel* (français /v/ espagnol<sup>3</sup>) et bien d'autres encore. Si certains cas semblent pouvoir se résoudre facilement, d'autres poseront des problèmes quasi insolubles.

## 1.2. Sources d'hétérogénéité

Les sources de l'hétérogénéité sont multiples: elle peut résulter de certains traits propres à la description grammaticale elle-même (1.2.1.), mais elle est aussi souvent le résultat de l'utilisation de critères divergents (1.2.2.) et d'un manque de clarté dans le rapport entre signifié et signifiant, donnant lieu à diverses formes d'homonymie, de polysémie ou de synonymie (1.2.3.). Si ces phénomènes apparaissent à l'intérieur d'une seule langue, donnant lieu à des variantes terminologiques souvent gênantes<sup>4</sup>, on les retrouve également, comme nous venons de l'illustrer, entre les diverses langues.

---

2 Alors que la terminologie française voit dans indirect avant tout une caractéristique formelle (lié au verbe par le biais d'une préposition), la terminologie anglaise lui donne une valeur sémantique (participant indirectement ou secondairement à l'action du verbe et pouvant se construire formellement de façon directe ou indirecte). Cf. infra.

3 En comparant les deux langues, on a vite fait de constater l'extension différente de la construction impersonnelle, qui en espagnol, contrairement au français, inclut les structures pronominales du type «se venden pinos».

4 Des propositions récentes de renouvellement terminologique, en France (Grenoble) mais surtout en Suisse, ont remédié à certaines des difficultés relevées ici.

1.2.1. La grammaire traditionnelle, présentant **une vue idéalisée du rapport entre sens et forme**, tend à faire coïncider, dans une même terminologie, des propriétés morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Ainsi la notion de *sujet* désigne à la fois le terme avec lequel le verbe s'accorde et qui le précède, l'agent de l'action et le thème de l'énoncé. Les exemples moins prototypiques ne répondront de ce fait que partiellement à cette définition et poseront des problèmes de reconnaissance, de classification et de dénomination (*cf.* les termes de *sujet apparent, provisoire, vide, grammatical*, etc.).

Un **manque de cohérence dans la description grammaticale elle-même** peut donner lieu à une deuxième forme d'hétérogénéité: ainsi, dans la tradition grammaticale française, l'opposition entre *sujet réel* et *complément d'agent* résulte de l'application de deux solutions différentes à un même problème de base, à savoir l'absence d'isomorphie entre syntaxe et sens. Dans les deux cas l'agent sémantique ne présente pas les caractéristiques morphosyntaxiques du sujet, caractéristiques qui reviennent à un autre élément lexical (le sujet apparent *il* dans le cas de la structure impersonnelle, le SN préverbal dans le cas de la structure passive). La terminologie différenciée reflète deux positions théoriques différentes: dans le cas de l'impersonnel, la tradition grammaticale propose une scission de la fonction sujet en privilégiant l'aspect sémantique qualifié de «réel» (notons en passant le caractère «engagé» de cette terminologie), alors que pour le passif, les caractéristiques morphosyntaxiques de la fonction l'emportent (le terme appelé sujet étant le sujet grammatical): pour l'agent un nouveau terme sera créé, de nature essentiellement sémantique. Remarquons qu'il s'agit d'une terminologie ad hoc, spécifique pour la seule structure passive.

1.2.2. Dans un même chapitre de la grammaire, la terminologie utilisée pour distinguer des sous-classes peut répondre à des **critères de définition hétérogènes**: le cas de la *subordination* est exemplaire sur ce point: on y distingue trois sous-ensembles: les *relatives* (sur la base d'un critère morphosyntaxique, à savoir la présence d'un pronom relatif comme élément de liaison), les *circonstancielle*s (sur la base du rapport sémantique entre subordonnée et principale), les *complétives* enfin (sur la base d'un critère vaguement syntaxique d'incomplétude du verbe principal).

On constate par ailleurs souvent un regrettable **mélange de niveaux d'analyse**: ainsi en parlant de *substantif sujet* on confond partie du discours et syntagme, le substantif seul ne pouvant que très rarement assumer cette fonction. L'expression *proposition substantive* présente la même in-conséquence.

1.2.3. La **polysémie des termes grammaticaux** est une autre source d'ambiguïté: pas mal de termes connaissent en effet une double acception, renvoyant à des réalités distinctes. Le *complément d'objet indirect* désigne tant le complément indirect premier d'un verbe bivalent (*il obéit à son père*) que le complément second d'un verbe trivalent (*il fournit des vivres à l'armée*). Il en va de même, dans le domaine des parties du discours, pour le *verbe* ou l'*adverbe* désignant à la fois des natures et des fonctions. La catégorie du *déterminant*, récemment introduite dans la tradition grammaticale, présente, nous semble-t-il, la même ambiguïté...

Un cas particulier de polysémie ou d'homonymie peut apparaître entre mot de langue et terme grammatical, entre langue et métalangue donc. Le passage suivant du *Bon Usage* (11e éd.) sous la définition du substantif est révélateur à ce sujet: «Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner, à «nommer» les êtres animés et les choses; parmi ces dernières, on range, en grammaire, non seulement les objets, mais encore les actions, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes, etc.» Ce qui vaut pour «chose», qui prend en grammaire, par extension (!), une acception particulière, vaut également pour les termes *nom* ou *temps*, polysémiques en français, contrairement à l'allemand ou à l'anglais d'ailleurs (*time* /v/ *tense*; *Zeit* /v/ *Tempus*), et beaucoup d'autres (*action*, *qualité*, etc.)

Certains termes pèchent par une **excessive généralité**, telle la catégorie du *pronom personnel*, englobant tant le *je*, personnel mais non pronom, que le *il*, pronom mais non personnel... D'autres présentent au contraire un **manque de généralité**: ainsi l'*adverbe* peut très bien se joindre à un adjectif ou à un autre adverbe. D'autres encore, telle la *préposition*, induisent en erreur: plutôt que de se trouver devant un autre élément, celle-ci a pour fonction de lier deux ensembles, tout comme la conjonction.

Des problèmes peuvent également surgir pour des **termes trop vagues** tels *complément* ou *relation* dont l'extension ne correspond pas à la compréhension et qui donnent lieu à des combinaisons contradictoires du genre *complétive sujet*.

L'existence d'une **redondance** certaine sur le plan terminologique est une autre source de problèmes. La synonymie existe en effet entre *nom* et *substantif*; entre *groupe*, *syntagme* et *constituant*; entre *nucléaire* et *essentiel* et bien d'autres termes...

1.2.4. A ces diverses sources d'hétérogénéité il faut bien sûr ajouter l'immense **complexité des données** elles-mêmes, souvent rebelles à une analyse simple et généralisatrice.

### *1.3. La terminologie grammaticale: pour quoi faire?*

Avant d'aller à la recherche d'une terminologie unifiée, certaines questions préalables méritent d'être examinées. Si, pour L. Hjelmslev [Principes de grammaire générale, 1928: 57], «la terminologie est une question de goût, elle ne touche pas aux réalités», cette analyse n'est sans doute pas partagée par l'ensemble des grammairiens. La question de l'utilité de la terminologie se pose, ainsi que celle des exigences minimales auxquelles elle devrait être soumise.

La (re)connaissance et l'utilisation d'une terminologie adéquate fait, nous semble-t-il, partie intégrante de la réflexion grammaticale. Sans en être la partie essentielle, elle accompagne et devrait faciliter les procédures de découverte, de description et de classification des éléments linguistiques, ainsi que la perception de leurs interrelations. L'élaboration d'une terminologie devrait être le résultat d'un processus de classification des éléments de la langue sur base d'une analyse précise de leur comportement.

Dans cette analyse, certaines opérations nous paraissent essentielles:

- 1) la distinction précise des différents niveaux d'analyse (phrases, propositions, syntagmes, parties du discours);
- 2) la séparation des plans de l'expression et du contenu et leur mise en relation ultérieure;
- 3) la prise en compte tant de l'axe paradigmatique que de l'axe syntagmatique pour la caractérisation des éléments de la langue, et ce à chaque niveau d'analyse.

La terminologie grammaticale devrait refléter au mieux ces diverses opérations, ou pour le moins être en accord avec les découpages qu'elles opèrent. Toute terminologie devrait par ailleurs répondre aux exigences de cohérence interne, de clarté, d'opérationnalité, de neutralité et d'économie.

### *1.4. Pour un minimum de terminologie européenne*

Dans le cadre d'une revalorisation de l'apprentissage des langues étrangères, une des tâches les plus urgentes nous paraît être d'établir un consensus sur les exigences minimales pour l'adoption d'une terminologie et la recherche d'une terminologie unifiée: une telle unification diminuerait considérablement le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement de la grammaire pour les diverses langues; elle permettrait une meilleure exploitation de la langue maternelle sur le plan métalinguistique et diminuerait la distance entre les systèmes linguistiques en les rendant du même coup plus comparables. Une première réflexion sur la nécessité et les

difficultés d'une telle harmonisation a été menée dans le cadre d'un programme intensif Erasmus<sup>5</sup>.

Dans la réflexion terminologique, certains points méritent une attention particulière.

- 1) En premier lieu il s'agit de mesurer la place à accorder à la tradition grammaticale: tradition souvent décriée de par son caractère vague ou éloigné de la réalité langagière, mais d'autre part source d'homogénéité entre les langues européennes (ex. *preposition*). Toute proposition de changement risque de briser ce lien entre les langues en collant de plus près aux traits spécifiques de chacune.
- 2) En même temps se pose le problème du degré d'abstraction d'une part, de métaphorisation de l'autre. Faut-il privilégier, à la suite de Hjelmslev ou de Togeby ou même de Damourette et Pichon, une terminologie de nature savante et abstraite? Ou favoriser une approche plus métaphorique permettant de concrétiser les structures ou les contenus (le verbe en tant que «noeud», «noyau» ou «atome crochu», les compléments comme «actants» ou «circonstants»)? Ou encore, rester plus près des structures de surface et, dans le domaine de la morphologie verbale, parler à la suite des mêmes Damourette et Pichon des tiroirs «sachiez» ou «sachiez»?
- 3) Une question rarement abordée, mais essentielle nous semble-t-il, est celle de la progression. Si la terminologie prend une place importante dans l'enseignement de la grammaire et ceci depuis l'école primaire, une des tâches consistera à définir des étapes progressives d'une terminologie minimale utilisable dans l'enseignement élémentaire jusqu'à un ensemble conceptuel élaboré et structuré au niveau universitaire.
- 4) On oublie par ailleurs que la terminologie ne constitue qu'une partie du métalangage grammatical. Elle n'existe pas seule et d'autres éléments, telles les définitions, accompagnent la terminologie à proprement parler et utilisent un métalangage sui generis (ex. «se rapporter à», «se transformer en», «déterminer», «s'accorder en genre et en nombre», «exprimer» e. a. pour ne rester que dans le domaine des prédicats...). Ces formules mériteraient également une analyse critique sur le plan de la cohérence, de la redondance ou de la polysémie.

---

5 Cf. S. Branca, A. Piquer & D. Willems, Vers une terminologie grammaticale européenne?, *Travaux de Linguistique*, 31, 1995.

- 5) Il faudra avant tout peut-être se pencher sur le problème des critères utilisés dans le choix terminologique: entre forme, syntaxe et sens, quel choix opérera-t-on ou plutôt, quelle hiérarchie de critères établira-t-on? On peut opter par exemple pour la terminologie la plus formelle possible, en y soumettant les critères plus syntaxiques ou sémantiques. Dans une approche de comparaison des langues, on pourrait toutefois préférer un point de départ plus sémantique, plus apte sans doute à aboutir à une certaine unification.

## 2. Illustration

Dans les paragraphes qui suivent, nous aimerions présenter des pistes d'harmonisation dans quelques domaines: celui du groupe nominal et des compléments d'objets d'une part, où l'analyse proposée, qui porte sur trois langues (le français, le néerlandais et l'anglais), s'accompagne de propositions terminologiques concrètes<sup>6</sup>; le domaine des invariables et des types de phrase d'autre part, où nous proposerons avant tout une organisation du champ, préalable indispensable à l'élaboration d'une terminologie unifiée.

### 2.1. Le groupe nominal

L'analyse du groupe nominal constitue un domaine où les divergences terminologiques sont importantes. Si dans la tradition grammaticale française on hésite entre *nom* ou *substantif* pour nommer le noyau, le choix de *noun* en anglais, *naamwoord* en néerlandais, pourrait faire pencher la balance en faveur du *nom*, qui par ailleurs est aussi le seul terme associé à «propre» dans le syntagme *nom propre* (substantif propre?).

En ce qui concerne les autres classes qui accompagnent le nom, les différences terminologiques sont grandes, tant à l'intérieur d'une langue qu'entre les langues: si en français le *déterminant* s'est finalement imposé, il ne semble pas y avoir d'accord quant à son extension; en anglais on retrouve l'équivalent *determiner*, mais en néerlandais c'est l'article (*lidwoord*) qui reste en vigueur. Les sous-classes pullulent, répondant à des dénominations tantôt sémantiques (*démonstratifs*, *possessifs*, *numéraux*,

---

6 Les solutions proposées ont été appliquées dans les études suivantes, résultant du projet contrastif néerlandais, français, anglais (Université de Gand): F. Devos, M. Van Herreweghe & R. De Muijnck (1991) et F. Devos, L. Martens & R. De Muijnck (1992 et 1993).

*indéfinis*, etc.), tantôt syntaxiques (*spécifiques*, *complémentaires*, *pronominaux*, etc.).

Le domaine de l'adjectif qualificatif est lui aussi fort diversifié: la fonction *épithète*, globalement, s'oppose à celle d'*apposition* et d'*attribut*, mais connaît de nombreuses sous-classes (*qualificatif*, *de nature*, *relationnel*, etc.). *Epithète* (fr.) s'oppose à *attributive* (anglais, néerlandais, allemand).

Dans le cadre d'une harmonisation terminologique entre les trois langues, nous avons opté pour une solution sémantique globale: le noyau (*nom*, *noun*, *naamwoord*) est accompagné de trois types de compléments: les *déterminants* (*determiners*, *determinatoren*), qui servent à la détermination plus ou moins définie du nom et qui sont souvent obligatoires, les *quantifiants* (*quantifiers*, *kwantificatoren*), qui quantifient le nom, de façon précise, indéfinie ou approximative, et les *qualifiants* (*qualifiers*, *kwalificatoren*), qui ajoutent une qualification et sont en général facultatifs. Ces compléments peuvent être antéposés ou postposés au noyau nominal selon le schéma suivant:

déterminant [quantifiant] [qualifiant antéposé] noyau [qualifiant postposé]

Ces fonctions sémantiques peuvent être remplies par diverses classes formelles: ainsi le quantifiant peut en français être représenté tant par une locution adverbiale (*beaucoup de*) que par un adjectif, variable (*quelques*) ou invariable (*quatre*), ou une locution nominale (*une centaine de*). Si en français le déterminant est obligatoire pour un groupe nominal en fonction sujet, ceci n'est le cas ni pour l'anglais, ni pour le néerlandais. Dans le cas du groupe nominal, l'approche sémantique permet non seulement d'unifier considérablement la terminologie utilisée, mais encore de mieux décrire les points de convergence et de divergence entre les trois langues considérées.

## 2.2. *Les objets (directs et indirects)*

Si le terme d'*objet* ou de *complément d'objet* recouvre globalement le même type de complément dans les trois langues étudiées, à savoir les compléments nucléaires exprimant un argument du prédicat, la terminologie concernant les sous-classes d'objets diffère considérablement si l'on compare le français aux langues germaniques (l'anglais et le néerlandais p. ex.). Alors qu'en français l'opposition *complément d'objet direct* /v/ *complément d'objet indirect* repose sur un critère formel, celui de la présence ou non d'une préposition devant le SN objet, en anglais et en néerlandais l'opposition est de nature sémantique, l'objet indirect étant concerné de façon moins inhérente, en quelque sorte 'indirectement' par l'action du verbe. Alors que l'objet direct est défini comme l'élément

résultant de l'action ou affecté par celle-ci, l'objet indirect exprime le récipiendaire ou le bénéficiaire de l'action. Le néerlandais traduit ce point de vue sémantique dans sa terminologie, le COD y étant appelé «*lijdend voorwerp*» (objet affecté), le COI «*meewerkend voorwerp*» (objet participant). L'anglais utilise les termes «direct»/v/ «indirect object».

Les deux langues connaissent par ailleurs un *objet prépositionnel* («*voorzetselvoorwerp*» en néerlandais, «prepositional object» en anglais), défini morphosyntaxiquement comme l'objet introduit obligatoirement par une préposition fixe. Dans ces deux langues, tant les objets directs qu'indirects peuvent être prépositionnels ou non:

- (1) Zij leest *een boek* («affecté», non prépositionnel)  
 Ze houdt *van hem* («affecté», prépositionnel)  
 Hij gaf een boek *aan zijn vrouw* («participant», prépositionnel)  
 Hij gaf *zijn vrouw* een boek («participant», non prépositionnel)
- (2) She watched *a film* («direct», non prépositionnel)  
 She looked *at him* («direct», prépositionnel)  
 He gave a book *to her* («indirect», prépositionnel)  
 He gave *his wife* a book («indirect», non prépositionnel)

A ce problème de divergences conceptuelles et terminologiques s'ajoute une polysémie, tant en français qu'en anglais ou en néerlandais: les termes de COI (en français), d'objet prépositionnel (en anglais et en néerlandais) peuvent désigner tant l'objet premier d'un verbe bivalent que l'objet second d'un verbe trivalent. Cette situation, qui devient encore plus complexe si on tient compte des divergences terminologiques, à l'intérieur de chaque langue, d'un grammairien à l'autre, peut être schématisée de la façon suivante:

En français:    avec préposition = objet INDIRECT  
                       sans préposition = objet DIRECT

Cette terminologie vaut quel que soit le statut syntaxique (premier ou second) du complément et s'applique également aux réalisations pronominales, bien que dans ce cas, en surface, aucune préposition ne soit visible. Les structures pronominales sont donc clairement considérées comme «secondaires» par rapport aux réalisations lexicales.

En anglais et en néerlandais:

objet sémantiquement premier = DIRECT  
 objet sémantiquement second = INDIRECT  
 avec préposition obligatoire = PREPOSITIONNEL

Tant l'objet direct qu'indirect peuvent être prépositionnels, mais en ce qui concerne l'objet indirect, pour certaines classes de verbes, la présence ou l'absence de la préposition dépend de la place du complément (nominal ou

pronominal) par rapport au verbe (*cf. ex.3*); pour d'autres ensembles lexicaux elle est obligatoire dans tous les cas (*cf. ex.4*). Certaines grammaires anglaises réserveront le terme de «indirect object» au premier cas (à préposition facultative), les compléments introduits obligatoirement par une préposition étant alors appelés «prepositional objects».

- (3) He gave a present *to his wife*  
He gave *his wife(her)* a present
- (4) He explained his plans *to his wife (her)*  
\*He explained *his wife (her)* his plans

La distinction direct/v/indirect recèle donc des différences d'analyse derrière des termes apparemment correspondants, ainsi que des différences à l'intérieur même de la tradition anglaise. Une harmonisation terminologique est-elle possible? Il nous semble que oui.

Une solution terminologique acceptable pour les trois langues pourrait consister dans l'introduction de l'opposition **objet premier** et **objet second** selon la valence verbale et le degré de centralité du complément par rapport au verbe. Les objets pourraient alors se construire morphosyntaxiquement **avec préposition, sans préposition** ou **avec une préposition facultative**. La proposition peut être résumée dans le tableau suivant:

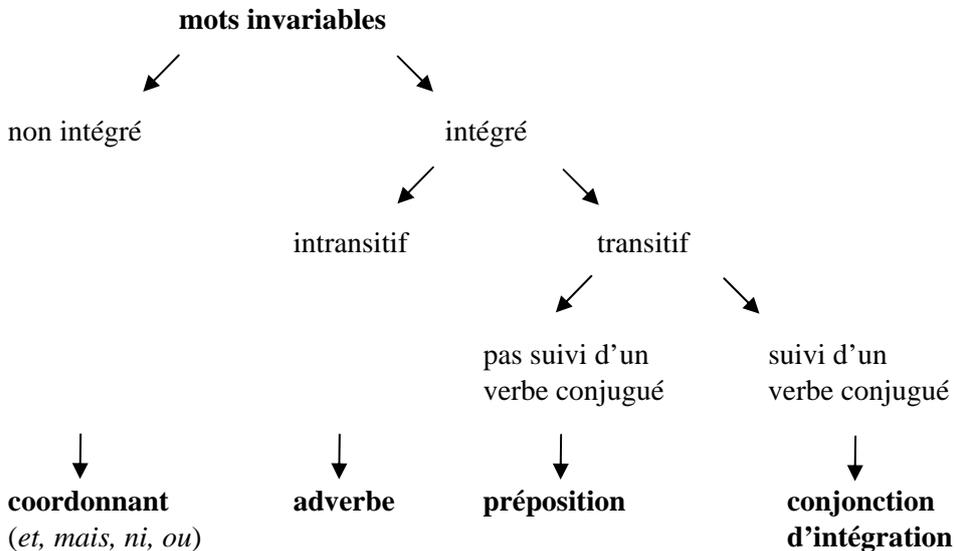
	OBJET PREMIER	OBJET SECOND
Verbe bivalent	- prép. (direct) + prép.	-----
Verbe trivalent	- prép. (direct) - prép. (direct)	± prép. + prép.

L'analyse proposée aurait l'avantage d'éliminer les polysémies du terme *indirect*, d'éviter le mélange de critères sémantiques et morphosyntaxiques et de faire mieux apparaître les différences structurales entre les langues, le français ne connaissant p.ex. que des objets seconds (nominaux) prépositionnels.

### 2.3. Les invariables

Tant dans le cadre d'une grammaire du français qu'en vue d'une analyse comparative des langues, il est utile de regrouper les mots invariables en une catégorie afin d'explicitier les rapports entre les diverses sous-classes et de rendre compte de certains transferts entre celles-ci.

Un groupe de recherche terminologique, visant une harmonisation de la terminologie utilisée pour l'enseignement du français dans les écoles secondaires en Flandre, a opté pour une classification en fonction de critères syntaxiques selon le schéma suivant:



Le point de départ est constitué par une définition de la *coordination*, comme une opération qui réunit plusieurs éléments de même valeur, simples ou complexes, en une unité qui a toujours la même valeur. Les marqueurs de la coordination ne faisant pas partie d'un des groupes de la structure coordonnée, on leur attribuera le trait – intégré. On appelle *coordonnants* les mots invariables non intégrés. Parmi les mots invariables intégrés, on opposera les mots qui doivent être suivis d'un complément aux mots qui ne peuvent l'être. Les premiers sont *transitifs*, les seconds *intransitifs*. Ceux-ci sont appelés *adverbes*. Les mots invariables intégrés transitifs peuvent être subdivisés selon la nature de leur complément: les *conjonctions d'intégration* ont pour complément un ensemble construit autour d'une forme verbale conjuguée, les *prépositions* non.

Indépendamment de la terminologie choisie, c'est avant tout les rapports entre les éléments et les critères de classification qui retiennent l'attention.

#### 2.4. Les types de phrase<sup>7</sup>

La phrase, dans ses réalisations concrètes, est caractérisée par une très grande variété. Celle-ci est décrite dans les grammaires par rapport à un modèle abstrait: *la phrase canonique*. Celle-ci présente les caractéristiques suivantes:

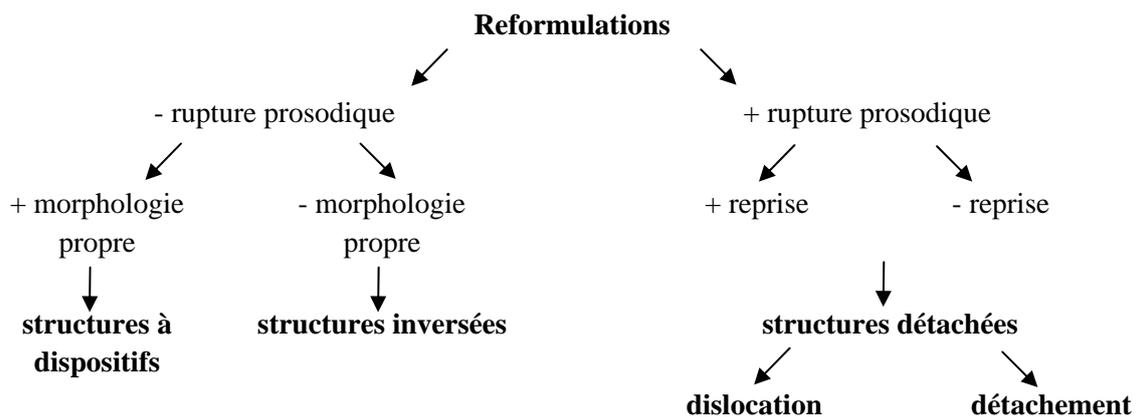
<sup>7</sup> Pour une analyse plus détaillée, cf. D. Willems (1998).

- a) forme verbale personnelle [forme];
- b) modalité énonciative [type];
- c) ordre des constituants lexicaux: sujet + prédicat ou SVO [ordre];
- d) prosodie liée (sans ruptures) [contour prosodique];
- e) syntaxe autonome (non dépendante) [niveau].

Par rapport à la phrase canonique, trois catégories de changement peuvent être reconnues:

- a) la phrase peut présenter une autre *forme* (infinitive, participiale, nominale /v/ forme verbale personnelle): ces formes différentes se traduisent au niveau de la morphologie verbale et concernent essentiellement l'organisation syntaxique de la phrase complexe.
- b) la phrase peut présenter une autre modalité (interrogative ou injonctive /v/ énonciative): dans ce cas nous parlerons de *types* différents. Les types correspondent aux actes de langage fondamentaux et mettent en jeu des moyens intonatifs et morpho-syntaxiques particuliers.
- c) la phrase peut présenter un autre ordre linéaire: nous parlerons dans ce cas de *reformulations* différentes: celles-ci correspondent essentiellement à des organisations discursives différentes et peuvent mettre en jeu, en dehors de l'ordre de succession des éléments, des facteurs prosodiques et morphosyntaxiques divers (*cf.* tableau).

Pour les reformulations, nous proposons l'organisation et la terminologie suivantes:



- passifs
- impersonnels
- (pseudo)clivés
- présentatifs

*il a été très touché  
ça se voit de loin  
il en reste trois  
c'est à toi qu'il pense  
il y a Jean qui arrive*

*à cela s'ajoute autre chose  
là règne un chaos total*

*la mer, c'est beau  
il a téléphoné, ton père*

*il fait beau, à San  
Francisco  
la politique, vous  
connaissez*

*voilà Jean qui arrive*

La terminologie proposée pour la classification des reformulations (modifications de l'ordre linéaire) est de nature morphosyntaxique: les **structures à dispositifs** se caractérisent par l'utilisation de dispositifs morphologiques spécifiques (*être+pp*, *se* pour le passif; *il* pour l'impersonnel, *c'est... qui* et variantes pour les clivées; *il y a*, *voici/voilà* pour les présentatifs); les **structures inversées** présentent une succession non canonique, mais sans marques morphologiques ni prosodiques propres; les **structures détachées**, quant à elles, se caractérisent par une rupture prosodique (pause + intonation spécifique); la présence ou non d'un élément de reprise permettrait une classification plus précise à laquelle on pourrait associer une terminologie propre (**dislocation/v/détachement**).

La classification proposée ne concerne toutefois que le niveau des phrases autonomes. Au niveau inférieur des phrases enchâssées, les reformulations relatives pourraient être classées sous les structures à dispositifs, tout comme les incises introduites par *que*; les incises non introduites prendraient leur place sous les structures inversées.

La terminologie proposée reprend, autant que possible, les termes traditionnels (structures *passives*, *impersonnelles*, *clivées*, etc). en les remplaçant dans un cadre cohérent. La métalangue propre à ce cadre est partiellement nouvelle (*type /v/ forme /v/ formulation* comme sous-division des phrases ; *structures à dispositifs /v/ structures inversées /v/ structures détachées* comme sous-divisions des reformulations).

Nous sommes consciente qu'il ne s'agit là que d'un début de réflexion qui devrait être complété, tant pour le français qu'en comparaison avec d'autres langues, dans le cadre d'une harmonisation de la terminologie grammaticale européenne.

## Bibliographie

- Berrendonner, A. (1987). L'ordre des mots et ses fonctions, *Travaux de Linguistique*, 14/15, 9-19.
- Blanche-Benveniste, C. (1987). L'ordre des mots selon les catégories grammaticales, *Travaux de linguistique*, 14/15, 33-47.
- Blanche-Benveniste, C. (1996). Trois remarques sur l'ordre des mots en français parlé, *Langue française*, 111, 109-118.
- Braecke, C. (1992). «Objet» et «transitivité» dans trois dictionnaires pédagogiques pour l'apprentissage de l'anglais. In J. & C. Delcourt, *La terminologie grammaticale*, ABLA, 13, 9-17.
- Branca, S., Piquer, A., & Willems, D. (1995). Vers une terminologie grammaticale européenne? Nécessité et obstacles, *Travaux de Linguistique*, 31.

- Delesalle, S. (1980). L'évolution de la problématique de l'ordre des mots du XVIIIe au XIXe siècle en France. L'importance de l'enjeu, *DRLAV*, 22-23, 235-276.
- Devos, F., Van Herreweghe, M., & De Muynck, R. (1991). *Nederlands, Frans en Engels in contrast. 1. De nominale constituent*. Peeters: Leuven.
- Devos, F., De Muynck, R., & Martens, L. (1992). *Nederlands, Frans en Engels in contrast. 2. De zin*. Peeters: Leuven.
- Devos, F., De Muynck, R., & Martens, L. (1993). 'Object' problems in contrastive analysis, *Papers and Studies in Contrastive Linguistics* (Adam Mickiewicz University, Poznan), 21-38.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- Leduc-Adine, J.P., & Vergnaud, J. (1980). (éd.). *La terminologie grammaticale*, Langue française, 47.
- Maillard, M. (1993). (éd.). *Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie. LIDIL*, 8. Presses universitaires de Grenoble.
- Nølke, H., & Korzen, H. (1996). *L'ordre des mots*, Langue française, 111.
- Riegel, M. *et al.* (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Willems, D. (1995). La terminologie grammaticale: de l'hétérogénéité à l'harmonisation?, *Travaux de Linguistique*, 31, 13-23.
- Willems, D. (1998). Métalangage et linéarité: de la phrase-type aux types de phrase. *Métalangage et terminologie linguistique*, Colloque international Grenoble, 14-16 mai 1998 (actes sous presse).